

Nom commercial: Uvae ursi fol extr aqu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Uvae ursi fol extr aqu sicc

N° d'article 32841000

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone Adresse email de la 0041 (0)71 353 58 58

e la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

#### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinals

#### **Autres ingrédients**

#### 4-hydroxyphenyl β-D-glucopyranoside

No. CAS 497-76-7 No. EINECS 207-850-3

Concentration >= 25 < 50 %

Le renvoi: [4]



Nom commercial: Uvae ursi fol extr agu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

Maltodextrin

No. CAS 9050-36-6 No. EINECS 232-940-4

Concentration >= 10 < 25 %

Le renvoi: [4]

**Notent** 

[4] Information volontaire

**Autres données** 

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Apres l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

#### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Nom commercial: Uvae ursi fol extr aqu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Danger de coup de poussière

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 11 Des matières solides combustibles
Classe de stockage (Suisse) 11/13 Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Autres données**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### **Protection respiratoire - Note**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque anti-poussières

#### **Protection des mains**

Pendant le contact il faut utiliser des gents de protection

Matériau approprié néoprène

#### Protection des yeux

Lunettes de protection



Nom commercial: Uvae ursi fol extr aqu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matièresolideCouleurbrun clairÉtat de la matièrePoudre

Point de fusion

Valeur 240 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

Point de congélation

Remarque non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur °C Remarque Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité et/ou densité relative

Remarque non déterminé

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coéficient de l'évaporation

Remarque non déterminé



Nom commercial: Uvae ursi fol extr agu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

Masse volumique apparente

Valeur 0.3 à 0.6 g/ml

**Autres données** 

Le produit est capable d'explosion de poussière.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

L'accumulation de poussière fine peut, en présence d'air, présenter un danger d'explosion.

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

Remarque non déterminé **Toxicité aiguë par pénétration cutanée** 

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Corrosion/irritation cutanée

Remarque non déterminé

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque non déterminé

sensibilisation

Remarque non déterminé

#### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé



Nom commercial: Uvae ursi fol extr agu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

#### Autres données

Absence de données toxicologiques.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Indications générales

non déterminé

#### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT Le produit ne contient aucune substance vPvB.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

#### Indications générales

non déterminé

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.



Nom commercial: Uvae ursi fol extr agu sicc

Numéro de la matiere: 328410 Version: 1 / CH Date de révision: 27.02.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 27.02.24

#### **Emballages contaminés**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une
	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors
	transport terrestre.	transport maritime.	du transport aérien.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

amination WGK 2

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.